



# Pluvigner Infos

Bulletin Municipal - Janvier 2014 - N°52

Bonne et heureuse  
année à tous les  
Pluvignois!

Blead mad  
doh tud  
ha bleuigner

## SOMMAIRE

- Les vœux du Maire p 2-4
- Dossier Elections p 6-9
- Vie Municipale p 6 ; 10-11
- Conseils municipaux p 12-15
- Culture p 18
- Vie associative p 19
- Agenda p 20





# Les vœux du Maire



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, je vous remercie de votre présence et vous souhaite une bonne et heureuse année 2014. La tradition est respectée mais pas seulement, c'est aussi le témoignage de votre soutien et de votre engagement sans réserve

dans la vie locale, dans le monde associatif, structure irremplaçable dans notre collectivité.

Permettez-moi de saluer les personnalités et l'ensemble des collègues élus (es) qui nous font l'honneur d'être présents ce soir [...], mesdames et messieurs les représentants du monde associatif, mesdames et messieurs les représentants du monde économique, et vous, chers Pluvignoises et Pluvignois.

Cette année, vous le savez, je mets un terme à trois mandats municipaux. C'est pourquoi je profite de cette soirée pour insister fortement sur l'engagement et la qualité du personnel municipal avec qui j'ai travaillé. Je les remercie pour leur soutien sous la direction générale de Mme Réjane Plunian et de M. Didier Chotard pour les services techniques. [...]

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous accueille ce soir à l'occasion des vœux du nouvel an 2014. Ce rendez-vous est un peu semblable à celui de 1996 lorsque, pour la première fois, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, j'avais le grand honneur de vous présenter tous nos vœux. Certes, nous avons eu maintes fois l'occasion de nous rencontrer, de travailler et de vivre ensemble mais depuis ces élections de mars 1995, c'est sous de nouvelles responsabilités que je vous recevais à Pluvigner. Voici bientôt 20 ans. Une longue route ensemble durant laquelle vous nous avez fait confiance et je vous en remercie. Mais je ne signe pas là le chant du Départ seulement le passage de relais. Ainsi va la vie !

Je vous propose une courte rétrospective.

Tout d'abord 1983-1989 : 6 années, conseiller municipal sous la présidence d'un homme d'exception, Monsieur Le Couviour, maire et patron d'une importante entreprise à dimension internationale. Une magnifique expérience et une



première rencontre avec la politique locale. En parallèle des réalisations à notre dimension, des rencontres conduisant à des projets notamment dans la culture : le Festival 15 août et le jumelage avec Caherciveen, une commune du sud de l'Irlande.



Il fallait alors concilier les activités associatives et municipales avec la vie professionnelle sans oublier la vie familiale. La jeunesse est pleine d'énergie et d'imagination. Bref, une période non seulement inoubliable mais très instructive qui préparait sans doute mes responsabilités à venir dans les années 1990.

Pourtant 1989 – 1995 marque une pause un peu inattendue. La vie d'élu n'est que bien rarement un long fleuve tranquille ! J'ai mis à profit ces années pour donner une autre dimension, un rayonnement plus vaste au Festival 15 août. A Pluvigner, nous avons vécu des heures fastes et fructueuses. Des milliers de personnes sur la cité pendant le défilé, au départ du Pondic et parcourant le bourg dans sa totalité avant de se rassembler sur le pré de la Madeleine.



Mais la vie municipale me manquait sans doute, la maturité et peut-être un brin de folie, en tout cas l'envie de prendre des responsabilités à l'échelle communale.

Nous sommes en 1995, une année exceptionnelle. Deux événements majeurs :

→ le Festival 15 août, que je préside, atteint une dimension internationale avec la venue d'Indiens Navajos et Pueblos pour la première fois en France, avec pour conséquences, une couverture médiatique nationale, un résultat financier sans précédent pour l'association ;

→ cette même année, chères Pluvignoises et Pluvignois vous avez élu la liste que je conduisais. Un vrai plébiscite et un grand honneur pour moi et je peux dire pour nous tous.



- l'école de musique qui oscille, selon les années, entre 140 et 180 élèves ;
- la transformation des anciennes écoles du Tanin et de Malachappe ; de la mairie annexe à Bieuzy-Lanvaux en salles associatives ;

→ Prenons quelques exemples dans le secteur du sport : une nouvelle salle de sport, de nouveaux terrains de football, un terrain de rugby complètent les infrastructures au Goh Lanno ; à Bieuzy-Lanvaux, des travaux conséquents de mise aux normes des équipements footballistiques ont été également effectués.

C'est une grande fierté que d'être élu maire de la commune de Pluvigner, à la tête d'un conseil municipal composé de femmes et d'hommes de sensibilités politiques diverses, engagés dans la vie associative ou économique locale. C'était un engagement un peu fou: défendre le développement de la commune, et qui se traduit par trois mandats. Avec la même confiance ! Une solidarité sans faille de la part des élus, dans le maintien d'un même cap pour le développement, la prospérité, la modernité tout en gardant la place de notre commune au sein de nouvelles institutions. Je pense à l'intercommunalité et au transfert de certaines compétences de la commune à cette nouvelle institution.



### Revenons à ce parcours.

J'ai étudié les textes que j'ai rédigés lors des vœux depuis 1996.

Dans les grandes lignes, nous avons tenu nos engagements. Cependant, l'un des projets auquel nous étions attachés, est resté dans les cartons : celui de l'espace Saint-Michel et c'est tant mieux car l'investissement conséquent dans un contexte de restriction budgétaire mettait en péril l'équilibre financier de la commune pour plusieurs décennies. A mes successeurs de trouver un nouvel usage pour Saint-Michel.

→ N'oublions pas le programme enthousiasmant qui nous a beaucoup occupé et passionné lors du premier mandat : la protection de la zone de captage d'eau autour de Kergoudeler sur le secteur de Bréventec et de Filerit : 30 hectares de terrains acquis entre Bréventec et Kergoudeler, une bonne part boisée, espaces auxquels s'ajoutent les 25 hectares de terrain plantés à Filerit. Dès lors, nous constatons une amélioration constante de la qualité de l'eau. Elle se poursuivra à n'en point douter au fil du temps.

→ Alors qu'on plante des arbres à Filerit, on crée au bourg un centre multimédia. Nous étions alors en 1998.

### Listons ensemble les réalisations marquantes.

Elles sont davantage thématiques que chronologiques :

- dans le domaine culturel et multifonctionnel :
  - la salle Marie-Joseph Le Borgne qui mêle activités sportives, culturelles et sociales avec l'espace petite enfance ;



→ Quelques années plus tard, la collectivité achète à la paroisse de Pluvigner le terrain, le chapiteau et la salle de la Madeleine (ancien foyer ou patronage) ;



## Ces 20 dernières années, la commune a connu une profonde mutation.

→ La population passe de moins de 5 000 habitants en 1995 à 7094 aujourd'hui.

Vous pensez bien qu'un tel accroissement impose des adaptations, de nouveaux aménagements limitant l'étalement urbain. Cette évolution est clairement visible dans le secteur scolaire. Sans vouloir vous assommer de chiffres, je vous en donne quand même quelques-uns tant ceux-ci nous parlent de l'évolution de la commune : l'école Joseph Rollo recevait 253 enfants en 2000 dont quelques enfants des communes environnantes. En 2013, ce sont 395 enfants qui poussent les portes de l'école, pourtant n'accueillant plus d'enfants n'habitant pas Pluvigner. A Bieuzy-Lanvaux, les chiffres sont tout aussi spectaculaires : l'école Sainte-Anne accueillait 69 enfants en 2000 ; à la rentrée 2013, ils sont 135 sur les bancs de l'école. Quant à l'école Saint-Guigner, les chiffres restent stables : 345 enfants scolarisés en 2000 ; 346 en 2013, tandis qu'au collège, ils passent de 356 à 522 élèves. Concrètement, cela nous amène à convertir l'école publique de Bieuzy-Lanvaux en restaurant scolaire, à lancer la construction de l'école maternelle publique (le chantier est en cours) ;



A cela s'ajoute la construction du restaurant scolaire proche des écoles publique et privée ; ce projet est devenu prioritaire compte tenu de l'augmentation du nombre de repas servis : 500 repas par jour 4 jours semaine. La réalisation devenait de toute évidence incontournable.

Voilà un domaine dans lequel les futurs élus auront bien du travail. Un sacré défi auquel s'ajoute la réforme des rythmes scolaires sur laquelle nous avons également beaucoup travaillé.

## Que dire encore !

→ en 20 ans, de nombreux quartiers et voiries de Pluvigner comme de Bieuzy-Lanvaux ont été réaménagés et embellis ;

→ La création d'un marché alimentaire hebdomadaire. J'en profite d'ailleurs pour souligner le dynamisme du commerce local.

→ La réalisation de sentiers de randonnée ;

→ Et enfin, je n'oublie pas les 200 000 euros investis chaque année dans l'entretien de la voirie communale, soit 240 km ;

## Et plus près de nous,

→ L'acquisition du manoir du Guern avec ses 6 hectares que je souhaiterais voir comme le lieu de rencontres culturelles de notre commune ;

→ Un chantier urgent de restauration dans l'église paroissiale tant la charpente menaçait ; avec une belle découverte sous les plâtres : des fresques de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, désormais mises à jour.

→ Je finirai par l'une des dernières réalisations du mandat, l'installation de l'orgue dans la tribune de l'église paroissiale prévue dans les semaines à venir. J'en profite pour rappeler que sa construction n'a été possible que par le don substantiel de Madame Jeanne Rosnarho couvrant l'intégralité du coût de fabrication et de mise en place de l'instrument. Cette installation s'adjoint un projet culturel et pédagogique mené en partenariat avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne d'Auray avec pour ambition un rayonnement allant au moins aux limites du pays d'Auray. A vous maintenant d'ouvrir cette nouvelle page musicale.



Après cette assez longue énumération, j'aimerais vous rappeler ce qui pour moi restera un événement mémorable, un événement de toute évidence unique.

Les élus du conseil municipal avaient invité la population pluvignoise à se retrouver devant la mairie pour fêter le passage à l'an 2000. Aux 12 coups de minuit, nous étions plusieurs centaines sur la place Saint-Michel à vivre avec ferveur l'entrée dans ce nouveau millénaire. J'ai senti alors une communauté qui partageait la même émotion, un grand moment de bonheur ! et un souvenir inoubliable, qui restera à jamais gravé dans ma mémoire.

Je souhaiterais conclure en m'adressant tout particulièrement à toute l'équipe d'élus qui m'entoure ce soir et qui m'accompagne depuis 1995. Merci pour la confiance que vous m'avez accordée. Je veux vous dire ici, ce soir et publiquement, le bonheur que j'ai eu à travailler avec vous et vous adresse toute mon amitié et ma reconnaissance. Grand merci à tous !

*Au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal,  
Bonne année à vous gens de Pluvigner,  
des communes voisines et de notre pays d'Auray  
Joie et bonheur à tous.*

*Blead mad doh tud ha bleigner,  
Tud hag er parezieu tro a tro,  
hag um bro alré joé ha levine  
joé ha leuiné*

## → Votre carte nationale d'identité désormais valide 15 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).



### L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

### → ATTENTION :

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes **mineures**. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## → Pensez au recensement !

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?  
Des réponses simples pour une action simple.

### Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

### Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.



### Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).

Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient **une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens** soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple).

Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important. **C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

### → Tout savoir sur les prochaines élections



#### ✓ Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire **29 conseillers municipaux pour 6 ans**.

Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

**En même temps, vous éliez pour la première fois des conseillers communautaires.** Ils représentent la commune au sein de la communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique dont la commune est membre. Vous éliez donc également 4 conseillers communautaires + un(e) remplaçant(e).

A noter : Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h.

#### ✓ Qui peut voter lors des élections municipales et communautaires ?

**Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.** Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de la commune.

A noter : Pour pouvoir voter, **la carte électorale seule ne suffit pas**. Vous devez également vous munir **d'une pièce d'identité avec photo** (carte nationale d'identité, passeport ...). A contrario, vous pouvez voter sans la carte d'électeur, après vérification de votre identité et de votre inscription sur les listes électorales.

#### ✓ Appel à bénévoles

**La mairie recherche des bénévoles pour exercer la fonction d'assesseur ou de scrutateur.**

- La fonction **d'assesseur** consiste à tenir un bureau de vote (accueil des électeurs, vérification de la pièce d'identité, des cartes d'électeur ...).
- Le **scrutateur** participe au dépouillement du scrutin (ouverture des enveloppes, lecture des bulletins de vote, pointage).

Si cette expérience vous intéresse et que vous êtes majeur(e), merci de prendre contact avec le service élections au 02.97.24.71.34 ou [mairie@pluvigner.fr](mailto:mairie@pluvigner.fr).

#### ✓ Comment les conseillers municipaux et communautaires sont-ils élus ?

Le mode de scrutin ne change pas pour les élections municipales. Les conseillers municipaux sont élus, comme avant, au **scrutin de liste bloquée**. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Vous éliez également plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous votez en prenant un bulletin de vote sur lequel figure ces deux listes que vous ne pouvez pas modifier.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. **Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.**

#### ✓ Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire.

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

**Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures à la préfecture ou la sous-préfecture.**

#### ✓ Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration **pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.**

**La procuration peut être établie** : au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie, ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.



## Dossier : élections municipales et communautaires 2014

### → Redécoupage électoral : Pluvigner compte 7 bureaux de vote

La commune de Pluvigner a procédé à un nouveau découpage électoral qui prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> mars 2014. L'objectif est de mieux équilibrer le nombre d'inscrits par bureau de vote afin de réduire l'attente les jours de scrutins.

Les bureaux de vote n° 1, 2 et 5 présentaient un nombre d'électeurs très largement excédentaire par rapport aux préconisations de la circulaire ministérielle du 20 décembre 2007. Ce texte, traitant de l'organisation des scrutins, recommande entre 800 et 1 000 électeurs par bureau de vote. Ceci a conduit la municipalité à redécouper les bureaux susvisés en créant 2 bureaux de vote supplémentaires.

La commission de révision des listes électorales a établi une nouvelle répartition des électeurs avec une cohérence géographique à travers les points suivants :

→ Triangle "Landaul / Landévant" redistribué sur le bureau n°4.

→ Redécoupage des 3 bureaux n°1, 2 et 5 en cinq bureaux de vote : les bureaux du restaurant scolaire (n°1 et 2) et de la salle du Tanin (n°5) sont transférés à la salle Marie Joséphe Le Borgne.

#### Répartition des bureaux de vote :

Les 7 bureaux de vote sont les suivants :

- N°1, 2, 5, 6, 7 : Salle Marie-Josèphe Le Borgne, 18 C rue de la Libération
- N°3 : Mairie annexe de Bieuzy-Lanvaux, 9 rue de Floranges
- N°4 : Salle Jean-Marie Goasmat, Malachappe

Les présidents des bureaux de vote n°6 et 7 sont respectivement Mme LE MENE Maryse et M. LE FUR Michel.



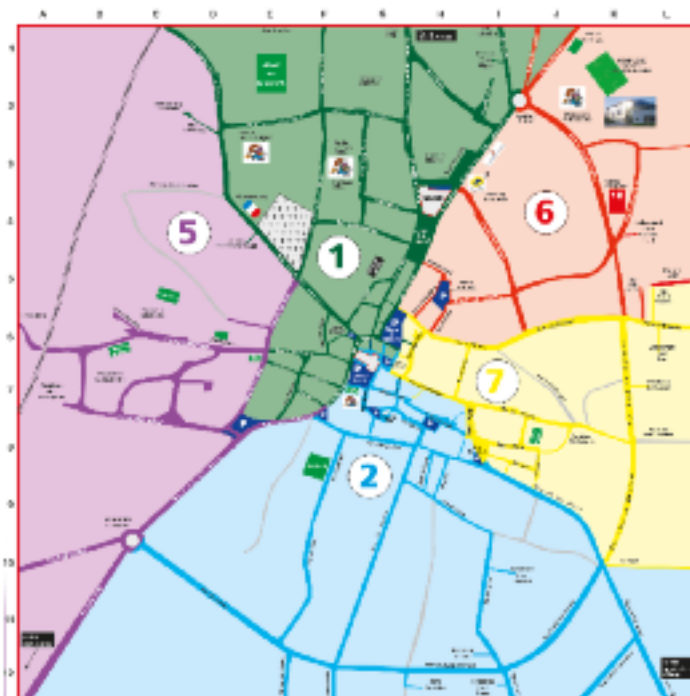
#### Emplacement des panneaux électoraux

- Parking de la salle M-J Le Borgne, rue du Maréchal Leclerc
- Rue du Docteur Laënnec (à côté de la Poste)
- Malachappe, route de Landévant
- Place Raymond L'Hérídaud à Bieuzy Lanvaux
- Parking de l'école maternelle Saint Guigner, rue du Hirello

#### Carte électorale

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale entre le 1<sup>er</sup> mars et le 20 mars 2014, sur laquelle figurent le lieu de vote et le numéro de bureau.

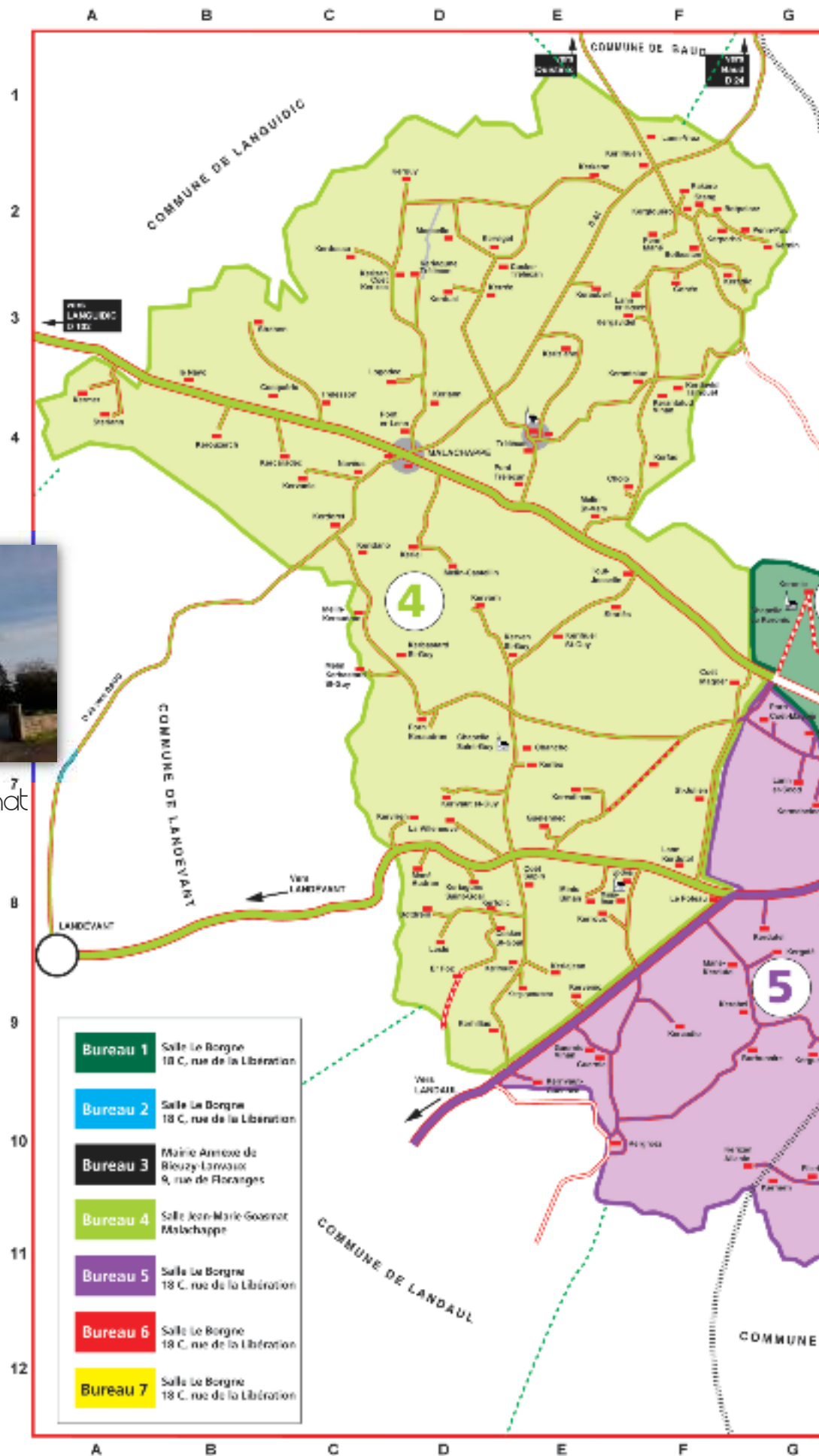
Les cartes qui n'auront pas pu être remises à leurs destinataires par les services postaux seront retournées en mairie. Les électeurs concernés pourront les retirer au bureau de vote les jours de scrutin.



Répartition des bureaux de vote au centre ville de Pluvigner

<b>Bureau 1</b>	Salle Le Borgne 18 C, rue de la Libération
<b>Bureau 2</b>	Salle Le Borgne 18 C, rue de la Libération
<b>Bureau 5</b>	Salle Le Borgne 18 C, rue de la Libération
<b>Bureau 6</b>	Salle Le Borgne 18 C, rue de la Libération
<b>Bureau 7</b>	Salle Le Borgne 18 C, rue de la Libération

# Répartition des bureaux de vote sur la commune

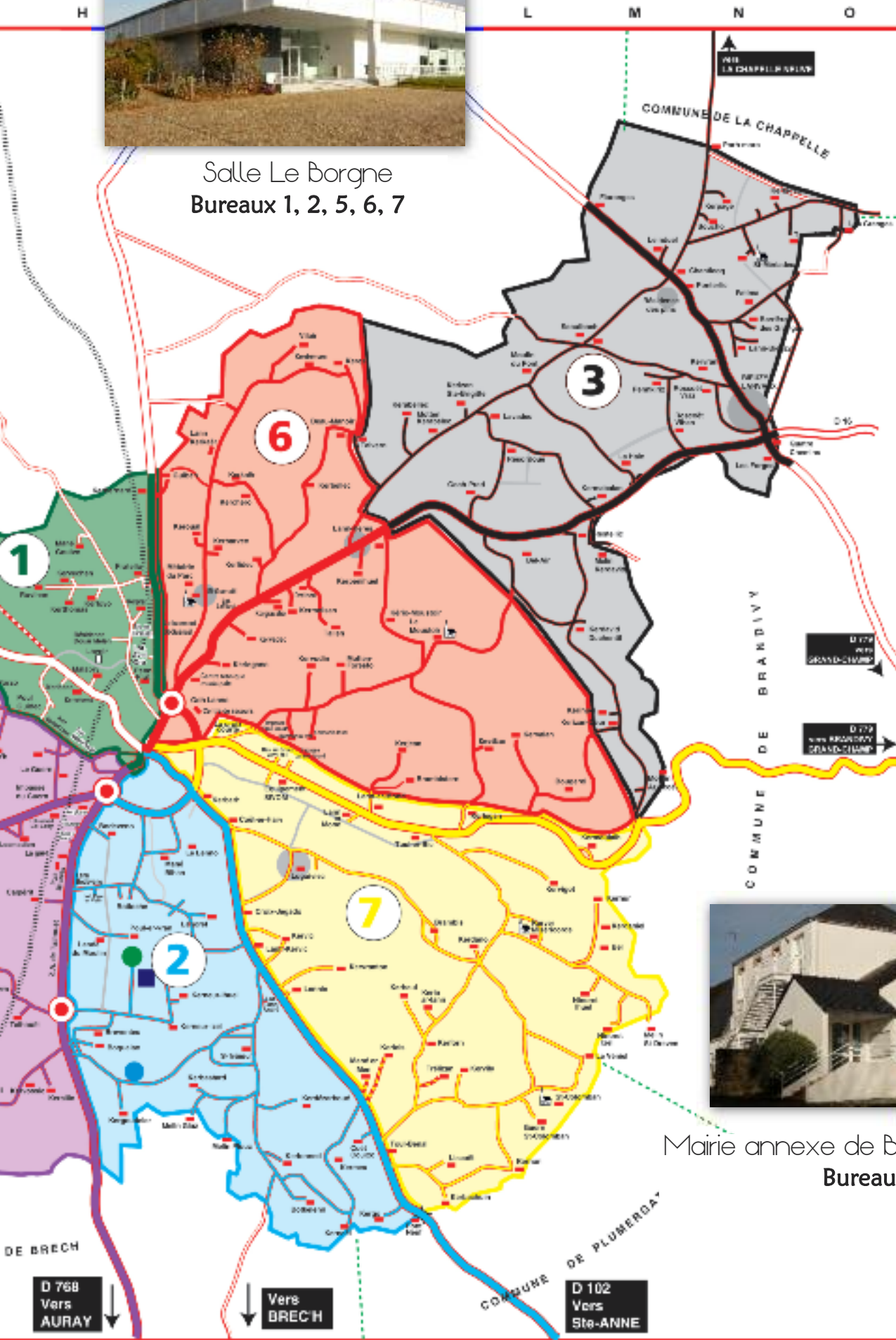


Salle Jean-Marie Goasmat  
Malachappe  
Bureau 4





Salle Le Borgne  
Bureaux 1, 2, 5, 6, 7



Mairie annexe de Bieuzy-Larvaux  
Bureau 3

## Lutte contre les taupes

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il peut donc être parfois nécessaire de lutter, mais comment faire? Dans le cadre de la lutte contre les taupes organisée dans le Département, la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose une formation.

### Objectif de la formation :

Sur une demie-journée (après-midi), le but est d'acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome et efficace.

### Contenu :

- La taupe (biologie, mode de vie...)
- Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
- Application pratique sur le terrain

### Public :

- Tout public (hommes et femmes, jeunes et âgés, particuliers et professionnels)

### Coût :

- 20€ par personne (règlement le jour de la formation)

### Intervenants :

- Technicien FDGDON et piégeur agréé.



Plusieurs journées seront organisées au printemps 2014. Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre mairie.

Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre de participants. Plus vous serez nombreux sur la commune à vous inscrire, plus proche sera la formation. Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de formation.

## Etat civil

Naissances et mariages du 14 août 2013 au 29 décembre 2013  
(pour les familles ayant donné leur autorisation)

### Félicitations aux nouveaux mariés...

- RAMBLIER Nicolas et MELET Marie - le 23 août 2013
- RACHEL Michaël et LE BARON Marjorie le 24 août 2013
- BOTHUAN Vincent et CHATELAIN Aurélie le 31 août 2013

### Bienvenue à ...

- LE BODIC Lucie née le 19 août 2013
- TRÉHIN Louis né le 20 août 2013
- ROBIC Lubin né le 21 août 2013
- LETORT Louéna née le 22 août 2013
- ALIO Nino né le 11 septembre 2013
- GUILLEMIN Maëlys née le 15 septembre 2013
- CADUDAL Soline née le 19 septembre 2013
- GUILLEMIN Jade née le 20 septembre 2013
- COULOIGNER Lucas né le 23 septembre 2013
- HIRSCH-GERDOLLE Fleur née le 24 septembre 2013
- SAMSON Ysaliss née le 24 septembre 2013
- BERNARD Lilwenn née le 03 octobre 2013
- LEFEBVRE Tess née le 08 octobre 2013
- LE NOZACH Robin né le 13 octobre 2013
- ARHURO Maïwenn née le 13 octobre 2013
- GLOAGUEN Flora née le 16 octobre 2013
- PINGRENON Lexie née le 18 octobre 2013
- JEFFREDO LE PESSEC Merlin né le 21 octobre 2013
- LE MAREC Cali née le 26 octobre 2013 à Vannes
- GUILLERMIC Lou née le 28 octobre 2013
- LE FUR Malo né le 28 octobre 2013
- LE CLANCHE Lou-Ann née le 02 novembre 2013
- LE FUR Louenn né le 08 novembre 2013
- LE SAINT Arwen née le 09 novembre 2013
- GALISSON Elyas, né le 10 novembre 2013
- DA COSTA PEREIRA MACIEL RÉMY Rafaël né le 14 novembre 2013
- GIDET James né le 16 novembre 2013
- LE DOUJET Chloé née le 18 novembre 2013
- LE LOUPP Mélinda née le 21 novembre 2013
- NICOL Théo né le 22 novembre 2013
- PIQUOT TCHOUPYATOFF Faustine née le 1<sup>er</sup> décembre 2013
- RIVOAL Margaux née le 04 décembre 2013
- MOURAUD Noa né le 05 décembre 2013
- CORITON Théo né le 11 décembre 2013 à Vannes
- LE BLAYE Sterenn née le 12 décembre 2013
- HAZEVIS Adam né le 18 décembre 2013
- PLUMER Malo né le 22 décembre 2013
- LE GOFF Edern né le 22 décembre 2013
- PLOUHINEC Anna née le 29 décembre 2013



## Centre de secours de Pluvigner

### → Pluvigner dans une démarche locale de prévention

Cette démarche s'inscrit dans un contexte réglementaire comprenant des mesures nécessaires pour assurer la sécurité des employés de la commune. Ces mesures comprennent des actions de prévention, d'informations et de formations. Le but premier étant toujours d'améliorer les conditions de travail.

Différentes formations sont ainsi proposées à tous les agents :

- Autorisation de conduites d'engins
- Habilitation électrique
- Montage et démontage d'échafaudage
- Travail en hauteur
- Gestes et postures
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1.

La formation aux premiers secours connaît un grand succès, les agents ayant le souci de la sécurité de leurs proches mais aussi du public accueilli dans les différents services de la commune : mairie, écoles, médiathèque, école de musique... Près de 40 agents ont ainsi déjà été formés aux gestes qui sauvent par des sapeurs pompiers volontaires, moniteurs de secourisme et eux-mêmes employés de la commune. L'objectif des élus est qu'à court terme la totalité du personnel municipaux soit formée.



Les employés se familiarisent avec l'utilisation du défibrillateur et s'entraînent au massage cardiaque.

Vous aussi vous pouvez sauver des vies !

Pour suivre une formation aux premiers secours (PSC1), inscrivez-vous au Centre de Secours de Pluvigner (7h de formation - 60€).

### → Les défibrillateurs sauvent des vies



En France, 40 000 à 60 000 personnes décèdent chaque année à la suite d'un arrêt cardiaque, soit près de 200 morts par jour. Le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé à seulement 2 ou 4 % en France contre 20 à 50 % aux Etats Unis et dans les pays Anglo-Saxons où le défibrillateur automatique externe est à disposition du grand public.

Le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de 7 à 8 minutes. Or dans l'idéal, la défibrillation devrait être réalisée dans les 5 premières minutes suivant l'accident. Une minute perdue représente 10 % de survie en moins.

**La municipalité de Pluvigner a donc tout naturellement fait le choix de mettre à la disposition de ses citoyens 3 défibrillateurs de marque ZOLL :**

- 1 défibrillateur salle Le Borgne
- 1 défibrillateur au complexe sportif du Goh Lanno
- 1 défibrillateur à la Mairie.

La localisation des défibrillateurs s'est faite en fonction des critères suivants : fréquentation du site, difficulté d'accès, risque élevé d'accident cardiaque. Une étude est actuellement en cours pour développer le dispositif sur l'ensemble de la commune.

Un panneau indiquant "Site équipé" est apposé sur chaque bâtiment recevant un défibrillateur.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à vous en servir ! Leur utilisation est très simple, il suffit de suivre les consignes, l'appareil fait le reste.

Face à une personne en arrêt cardiaque, pas d'hésitation : en attendant l'arrivée des secours, le défibrillateur multiplie les chances de survie !



### → Le Centre de Secours de Pluvigner en quelques chiffres

1995 → création du Centre de secours

2009 → extension et réhabilitation du centre

15000 habitants concernés → Zone d'intervention : Pluvigner, Landévant, Brec'h (quartier Nord Ouest), Camors (quartier Sud) et Brandivy (quartier Nord et Sud)

44 sapeurs pompiers, 650 interventions en 2013

72,7% des interventions concernent les secours à personnes et secours routiers (feux : 14,6%)

51% des interventions se localisent à Pluvigner (18% à Landévant, 14% à Landaul...)

## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX : Les principales délibérations de janvier à octobre 2013

### TRAVAUX

#### Restaurant scolaire

Attribution du marché :

Lot 1 Terrassement-VRD : Ent Picaud	26 187,38 € HT
Lot 2 Gros oeuvre : Ent NEB 56	436 733,78 € HT
Lot 3 Enduits extérieurs : Ent Dias Joao	17 000,00 € HT
Lot 4 Charpente, ossature bois, bardage : Trudet	93 365,90 € HT
Lot 5 Couverture, bardage zinc : Ent Jégo	95 276,75 € HT
Lot 6 Etanchéité : Entreprise SMAC	130 078,02 € HT
Lot 7 Menuiseries extérieures : Aluminium Bret.	122 374,00 € HT
Lot 8 Serrurerie : Ent SCAM	54 435,00 € HT
Lot 9 Menuiseries extérieures en bois : Loy Bois	43 449,68 € HT
Lot 10 Cloisons, plâtrerie, isolation : Picard	51 830,97 € HT
Lot 11 : Cloisons industrielles : BEA Pénestin	72 285,35 € HT
Lot 12 Plafonds suspendus, isolation : Coyac	71 827,71 € HT
Lot 13 Carrelages, chapes, faïence : Le Dortz	143 326,87 € HT
Lot 14 Peinture : Le Roux Pontivy	38 460,32 € HT
Lot 15 Electricité courant faible : ASPE Pontivy	73 259,76 € HT
Lot 16 Plomberie, sanitaire, chauffage... : Brocéliande	299 767,17 € HT
<b>Coût total suite à l'attribution :</b>	<b>1 769 658,69 € HT</b>

**(Conseil Municipal du 14 mars 2013)**



#### Eclairage public



Il semble nécessaire d'accompagner l'évolution des technologies au niveau des équipements d'éclairage afin de maîtriser le coût de notre énergie. Le Syndicat départemental d'énergies du Morbihan (SDEM) dans le cadre de ses compétences propose une prestation adaptée :

- Un relevé de l'ensemble des caractéristiques des points lumineux du réseau et des armoires de commande ;
- Une cartographie géo-référencée et

numérisée sur un système géographique ;

- Un bilan de l'état du matériel installé ;
- Une analyse des factures d'électricité ;
- Des préconisations chiffrées sur la sécurité électrique, les économies d'énergie ;
- Une analyse des coûts de maintenance.

Coût de l'intervention 13 € par point lumineux subventionné à 80 % par le fonds européen de développement régional et le SDEM, soit un coût pour la commune de 2171,00 € H.T.  
**(Conseil Municipal du 31 janvier 2013)**

Le marché de maintenance de l'éclairage public est attribué à l'entreprise INEO de Vannes pour un coût annuel de 12 525,00 € H.T. pour une durée de contrat de 5 ans.

**(Conseil Municipal du 11 avril 2013)**

#### Remplacement des globes de l'éclairage du centre ville :

Cette opération, imposée par l'évolution des normes environnementales, doit être réalisée avant début 2015.

Coût des travaux ~ 90 000.00 € H.T

#### Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public :

La commune de Pluvigner est l'une des quelques communes du Morbihan à maintenir activé l'ensemble de ses points lumineux toute la nuit. Il est proposé d'éteindre l'ensemble des lampes sur tout le territoire communal de 22 h à 6 h du lundi au jeudi soir inclus, et de 1 h à 6 h du vendredi au dimanche soir.

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

#### Nouvelles propositions prenant en compte les souhaits des commerçants :

- Maintien du fonctionnement actuel le vendredi et le samedi et extinction de 23h à 6h les autres nuits, dans le cadre du centre-ville et de la zone basse de Bieuzy

**(Conseil Municipal du 2 juillet 2013)**



## Travaux et achats divers

### → Matériel informatique :

Plusieurs acquisitions sont nécessaires :

- portables destinés au renouvellement des équipements des services administratifs,
- serveurs dédiés à la sauvegarde des données des différents services

- scanner vertical à oscrisation nécessaire à la dématérialisation des documents finances/marchés,

- pièces détachées diverses.

Coût : 9 291,25 € H.T (Home PC 56 de Pluneret).

**(Conseil Municipal du 14 mars 2013)**

### → Comice agricole :

150<sup>ème</sup> édition du Comice agricole - 6 et 7 juillet 2013 sur la commune de Pluvigner.

Le coût de cette manifestation ~ 6000 €.

**(Conseil Municipal du 14 mars 2013)**

### → Cimetière de Bieuzy :

Le revêtement de sol gravillonné de ce cimetière occasionne de nombreuses chutes. Compte-tenu de la topographie des lieux, il est proposé d'y réaliser un revêtement bitumineux avec finition sablée beige, afin de remédier à ce dysfonctionnement.

Coût estimé à environ 15 000€ HT.

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

### → Achat d'un broyeur d'accotement :

Cet investissement est motivé par le renouvellement d'un matériel usagé (2002).

Coût d'achat : 10 590 € H.T

Reprise de l'existant 3 300 € net

Fournisseur Norémat 35 Domloup.

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

### → Achat de matériel pour entretien des salles:

Coût d'une mono-brosse : 3 160.70 € H.T

Coût de 4 aspirateurs : 748.80 € H.T

Total 3 909.50 € H.T

Fournisseur : Nilfisk

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

### → Equipement locaux Petite Enfance:

Il s'agit d'une demande d'achats (6 lits parapluie ; 1 table et 4 chaises destinées à la section bébé, 2 étagères) et d'aménagements divers. Coût ~ 5 000.00 € H.T.

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

### → Equipement de 2 nouveaux bureaux de vote:

Il s'agit d'acquérir 10 isoloirs et 2 urnes pour équiper les 2 nouveaux bureaux de vote.

Coût : 1 504.00 € H.T.

Fournisseur Mépran Collectivité St Laurent – Campénéac.

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

### → Equipement Ecole de musique :

40 chaises + 2 chariots : 2 743.60 € H.T

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

### → Fête de la musique :

La commission propose une subvention de 3 000 € destinée à la Fête de la musique 2013, qui sera versée à l'association d'animation touristique de Pluvigner.

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

### → Lutte contre les rongeurs :

Il s'agit du contrat de dératisation pour la cantine, la maison de l'enfance et les administrés (4 fois/an). La durée du contrat est de 3 ans – Coût 3 600 € H.T. /an.

**(Conseil Municipal du 2 juillet 2013)**

### → Marché public de l'orgue :

Choix d'acquérir un combinateur pour diverses raisons : le confort d'utilisation de l'instrument et l'originalité d'un tel accessoire, susceptible d'apporter une singularité à l'orgue de Pluvigner et de susciter un intérêt des musiciens et de l'auditoire.

Coût estimé ~ 20 000 € H.T.

**(Conseil Municipal du 19 septembre 2013)**

### → Sécurisation de voirie :

Rue de Floranges à Bieuzy :

La commission propose l'adaptation de deux radars pédagogiques sur le site. Coût des équipements avec la pose : 7 038.80 € H.T. La pose devant être assurée par le personnel communal, ce coût sera réduit d'autant (environ 1200€).

**(Conseil Municipal du 24 octobre 2013)**

## Voirie communale

### → Programme 2013 de réfection de la voirie

Ont été mis en œuvre dans le cadre de cet exercice :

- V.C du Moustoir à Kerlégan,
- CR de Kerven St-Guy – Kervarh,
- V.C de Coët Magoër – Kéridano,
- V.C de Kerkaër – Kerchero.

Les travaux sont estimés à environ 120 000€ HT et peuvent bénéficier de subventions du Conseil Général.

**(Conseil Municipal du 23 mai 2013)**

→ A l'issue de l'ouverture des plis et de l'étude des offres, la commission propose de confier ces travaux à l'entreprise Colas de Loéal Mendon.

Coût des travaux : 134 552.50 € H.T.

**(Conseil Municipal du 3 juillet 2013)**

## FINANCES

### Eglise

#### → Souscription Fondation du Patrimoine

Le bilan de cette opération de souscription s'est traduit par un chèque de 3259,20€.

*(Conseil Municipal du 31 janvier 2013)*

### Contentieux

Ce contentieux est lié au dysfonctionnement constaté sur le bardage de la salle multisports du Goh Lanno. La société Bihannic a été condamnée à régler un montant à la commune pour compenser le préjudice subi.

Encaissement sur le budget communal d'un chèque d'un montant de 87 175,84 €.

*(Conseil Municipal du 19 septembre 2013)*

### Budget



#### → Vote du compte administratif 2012

	Section de fonctionnement	Section investissement
Compte administratif 2012 de la commune	+ 1 367 071 €	+ 779 564 €
Compte administratif 2012 du lotissement Prad Guerno	+ 219 465 €	0 €

Résultat à affecter : 2 146 636 €

Le budget annexe du lotissement de Prad Guerno sera clôturé en 2013. Il présente un excédent qui sera intégré aux recettes de fonctionnement du budget principal 2013 de la commune. La possibilité de lots supplémentaires sera examinée dans le cadre du PLU afin de mieux utiliser l'espace.

*(Conseil Municipal du 14 mars 2013)*

### Tarifs des salles 2014

La commission propose le maintien des tarifs de 2013. La gratuité des salles pour les associations locales ne l'est que pour 1 manifestation dans l'année, les autres manifestations seront payables à 50% du tarif des associations extérieures.

*(Conseil Municipal du 23 mai 2013)*

### CCAS

#### → Subvention 2013

Une subvention de 64 000 € relative à l'exercice 2013 est sollicitée pour le CCAS. La commission propose d'attribuer dans un 1<sup>er</sup> temps un montant de 60 000 €.

*(Conseil Municipal du 11 avril 2013)*

#### → Vote des taux d'impôts directs locaux 2013

Le conseil municipal décide que les taux des taxes locales sont maintenus à l'identique sur 2012 à savoir :

- Taxe d'habitation **12,56 %**
- Taxe de foncier bâti **17,15 %**
- Taxe de foncier non bâti **44,15 %**.

#### → Taxes

• Exonération de la taxe d'aménagement pour les parkings couverts d'immeubles. L'exonération s'appliquera à compter de l'année 2014.

• Taxe communale additionnelle : La commission décide le maintien des taux maximums actuellement en vigueur.

#### → Vote du budget primitif

- Section de fonctionnement : 7 342 873,44 €
- Section investissement : 5 100 574,61 €.

*(Conseil Municipal du 11 avril 2013)*



## AFFAIRES SCOLAIRES



### → Groupe scolaire Joseph Rollo

- Frais de Noël

Versement d'un montant relatif aux frais de Noël 2013 à hauteur de 11 €/élève.

**(Conseil Municipal du 2 juillet 2013)**

- Budget fournitures scolaires - rentrée 2013

Il est proposé d'accorder un montant de fournitures scolaires pour la période 2013-2014 de 42 €/élève (les manuels sont inclus).

**(Conseil Municipal du 2 juillet 2013)**

- Budget piscine - activités nautiques 2013-2014

Il s'agit de la prise en charge des frais de :

- transport vers la piscine d'Auray pour les GS, CP et CE1;
- transport + 6 ½ journées de séances vers l'étang de la forêt à Brandivy,
- transport + 6 séances de piscine vers Grand champ (élèves de CE2).

TOTAL : 6 558,60 €.

Étant donné que les 33 séances de piscine à Auray ne sont pas facturées, la commune a fait une économie d'environ 3000 € par rapport à l'année passée. Cette somme sera

reversée à l'école au titre des activités sportives ou de découverte.

**(Conseil Municipal du 19 septembre 2013)**

- Achat d'équipements informatiques  
6 écrans d'ordinateur, 2 écrans de projection, 2 vidéoprojecteurs  
Coût ~ 1250 € H.T

**(Conseil Municipal du 24 octobre 2013)**

### → Forfait communal

Le calcul du coût de l'élève du public avait été revu pour 2012 par application des textes en vigueur. Ce montant (forfait communal global) est versé par parité aux OGEC des écoles privées de la commune pour les élèves pluvignois de ces écoles privées sur l'année civile.

Pour l'année civile 2013, la subvention aux écoles privées, basée sur le coût de l'élève public 2012, sera versée sur la base d'un forfait communal au vu du coût de l'élève scolarisé dans le public soit :

1027€/élève maternelle - 409€/élève primaire.

Ce forfait est versé par élève résidant à Pluvigner.

**(Conseil Municipal du 14 mars 2013)**

### → Rythmes scolaires

Le conseil municipal décide de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-15 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles de la commune.

**(Conseil Municipal du 14 mars 2013)**

## → La commune de Pluvigner à votre service

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vous propose une aide pour votre ménage, vos courses, vos repas...

**1) Un service adapté à vos besoins :** Grâce à du personnel de proximité, vous pouvez demander des interventions même pour une demi-heure (aide aux repas notamment) mais également une aide ponctuelle pour des travaux ménagers, courses...

**2) Un service près de chez vous :** Notre secrétaire est à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 au 02-97-24-98-98.

*Mais aussi :*

- Le portage des repas



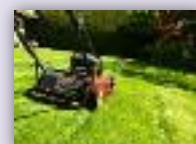
Il constitue un outil important dans le maintien à domicile. Les repas sont livrés 7 jours sur 7 par la cuisine du CCAS (le repas du dimanche est livré le samedi). Ce service assure des repas équilibrés, variés et respectant le régime médical.

**2) Un service de confiance :** bénéficiant de l'Agrément Qualité délivré par la préfecture du Morbihan.

**3) Un service de qualité :** l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie est confié à des auxiliaires de vie diplômées (DEAVS).

**4) Un service libre :** Possibilité de suspendre ou d'arrêter les interventions sous 24 heures ou immédiatement si urgence.

- Petit bricolage et jardinage



Un agent technique est à votre disposition 5 jours sur 7. Il se déplace pour évaluer vos besoins avant la première intervention.

## Nouvelle intercommunalité



Auray  
Belz  
Brec'h  
Camors  
Carnac  
Crac'h  
Erdeven  
Etel  
Hoëdic  
Houat  
Landaul  
Landévant  
La Trinité-sur-Mer  
Locoal-Mendon  
Locmariaquer  
Ploëmel  
Plouharnel  
Plumergat  
Pluneret  
Pluvigner  
Quiberon  
Sainte-Anne-d'Auray  
Saint-Pierre-Quiberon  
Saint-Philibert

## 24 communes = un projet d'avenir commun



Depuis le 1er janvier 2014, Pluvigner fait partie de "Auray Quiberon Terre Atlantique", notre nouvelle communauté de communes. Mûri et concerté depuis près de 3 ans par l'ensemble des conseils municipaux du territoire, ce projet, qui apparaît aujourd'hui comme une évidence, est une formidable opportunité pour valoriser notre territoire, défendre nos intérêts et relever ensemble de nouveaux défis. Voici les 4 points clefs pour comprendre Auray Quiberon Terre Atlantique, nouvel espace de solidarité aux ambitions partagées.

### → COMMENT s'est construite Auray Quiberon Terre Atlantique?

C'est au début de l'année 2011 que le Préfet du Morbihan suggère aux 24 communes de se réunir. Six mois plus tard, les conseillers municipaux des communes concernées s'emparent du sujet, se concertent et analysent la situation. Les conclusions de l'étude sont très encourageantes et les élus décident de lancer ce grand chantier en décembre 2012. Depuis, les élus de l'ensemble des communes se mobilisent pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, la création d'Auray Quiberon Terre Atlantique au 1er janvier 2014.

### → POURQUOI réunir nos 24 communes ?

Auray Quiberon Terre Atlantique va permettre de mutualiser nos moyens, de négocier avec nos prestataires, de compter dans les relations avec nos partenaires (Département, Région, État, Union Européenne...), pour "faire mieux avec autant".

En somme, nous allons augmenter nos capacités à mener des politiques dynamiques, ambitieuses, harmonieuses et cohérentes sur le logement, l'assainissement, le développement économique et touristique... à l'échelle de nos 24 communes.

### → Qu'est-ce que cela va changer au QUOTIDIEN ?

Notre nouvelle intercommunalité assurera, dans la continuité, les services dont vous bénéficiez actuellement et a même pour vocation de les consolider et d'en développer de nouveaux...

Implantés sur l'ensemble de notre territoire, les équipements communautaires de proximité (structures d'accueil, piscine...) maintiendront un haut niveau de services et ainsi, notre qualité de vie.

### → QUI nous représente au sein de notre nouvelle intercommunalité?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, date de la création de notre nouvelle Communauté de Communes, la gouvernance d'Auray Quiberon Terre Atlantique est assurée par un Conseil Communautaire composé de 56 conseillers (et 56 suppléants) désignés l'été dernier par les conseils municipaux. Ainsi, chaque commune est représentée par un ou plusieurs élus, selon la taille de sa population.

En mars prochain, lors des élections municipales, vous aurez à élire directement vos Conseillers Communautaires qui siègeront pour une période de 6 ans.



Auray Quiberon Terre Atlantique  
Porte Océane 2  
Rue du Danemark  
BP 70447  
56404 AURAY Cedex



## → Pensez à stériliser vos chats

Pour lutter contre le phénomène de la surpopulation féline, de nombreuses associations de défense des animaux insistent sur l'importance de faire stériliser son animal domestique.

La stérilisation, étant sûre et efficace, est la meilleure solution pour contrôler la population et pour éviter que des milliers de chats et chatons se fassent euthanasier inutilement chaque année, parce qu'ils ne trouvent pas de foyers d'adoption, ou pire encore, qu'ils meurent dans de terribles conditions, affamés, renversés par des voitures... Aussi, les animaux errants, laissés à eux-mêmes, sont propices aux infections et maladies capables d'infecter l'homme.

### Réduire le nombre de chats non désirés

A moins que vous soyez éleveur, **faire stériliser ou castrer votre chat est l'action la plus responsable**. Une chatte non stérilisée peut avoir jusqu'à trois portées par an, et jusqu'à six chatons dans chaque portée. En cinq ans, elle pourrait totaliser plus de 200 000 descendants !

Cette année, sur la commune de Pluvigner ce sont 15 chats dont 11 chatons qui ont été recueillis ainsi que 26 chiens.

## → Remise de képis à Pluvigner

Le vendredi 9 novembre, place Saint-Michel, 23 jeunes engagés volontaires du 3<sup>ème</sup> RIMA, des sections du sergent-chef Gropas, se sont vu remettre leurs képis par le lieutenant colonel Dominique Bonte, commandant le 3<sup>ème</sup> régiment d'infanterie par suppléance, accompagné des officiers et sous officiers, du maire Guigner Le Hénanff et des élus de la commune, et cela six mois après leur incorporation au régiment de Vannes.

Au cours de cette cérémonie, deux récipiendaires, le capitaine Pierrick Balianche et l'adjudant Yann Berthelot, ont été décorés pour des "interventions héroïques lors de l'intervention en Centrafrique cette année". Pour conclure cette matinée, l'ensemble des hommes du 3<sup>ème</sup> RIMA, mené par le capitaine Szustakiewick, a défilé devant les autorités militaires et civiles présents et le public.



## La prolifération du chat



## → "La galère" : un spectacle waterproof

Dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival Méliscènes, la commune de Pluvigner proposera le jeudi 13 mars 2014 à la salle de la Madeleine, une représentation de "La Galère".



Jeudi 13 mars 2014  
Salle de la Madeleine  
Tout public à partir de 6 ans.

Vieux loups de mer ou jeunes matelots, laissez-vous embarquer dans "La galère" et vivez une épopée maritime mouvementée. Au cours de cette expédition, courte mais intense, la Compagnie Bakélite vous promet une aventure pleine de rebondissements à base d'objets, d'eau et de "bidouilles".

Vous partagerez le quotidien d'un équipage un peu étrange. Vous affronterez une tempête d'une rare violence. Vous tremblerez d'effroi quand votre navire se disloquera. Mais ne perdez pas espoir, le capitaine veille sur vous...



## → Bonne année musicale à tous !

Pour cette année scolaire 2013/2014, l'école de musique compte 138 élèves, dont 96 enfants.

Une première audition, le mercredi 27 novembre à l'école de musique, a permis à plusieurs élèves de présenter les morceaux travaillés depuis le début de l'année. Le vendredi 20 décembre a eu lieu le traditionnel concert de Noël. Les chorales des enfants et ados, les orchestres débutants, juniors et le grand orchestre, la batucada pequeño ainsi que les groupes d'impro-jazz et de musiques actuelles ont présenté un programme varié allant des chants de Noël aux Beatles en passant par la musique de films.

Les rendez-vous de l'école de musique en 2014 :

- Les auditions : mercredi 29 janvier 18h30 à l'école de musique et jeudi 20 février 18h30 à la salle du Petit bois à Camors,
- Le spectacle des classes d'éveil et batucada le samedi 12 avril salle du petit Bois à Camors sur le thème des musiques du monde,
- Un spectacle autour des Beatles le vendredi 16 mai salle Le Borgne à 20h30. Il rassemblera 160 élèves des écoles

primaires de Pluvigner et Camors accompagnés par l'ensemble "musiques actuelles" de l'école de musique.

- Le samedi 17 mai "concert-échange" : le grand orchestre de l'école de musique et l'orchestre d'Harmonie de la Ville d'Hennebont (orchestre d'instruments à vents et percussions d'une cinquantaine de musiciens) se produiront à la salle Le Borgne.



À noter :

Les concerts proposés par l'école de musique sont tous gratuits.



Photo : Télégramme

## → Voix humaines

L'association de parents de l'école de musique de Porh-Hirello (APEP) invité l'ensemble a capella "Voix Humaines" pour un très beau concert le samedi 23 novembre à l'église de Pluvigner. Le public a été enthousiasmé par la prestation vocale exceptionnelle de cette formation, composée de 24 choristes.

Installés parmi les auditeurs, dispersés dans l'église ou rassemblés en chœur, ils ont su utiliser à merveille les possibilités acoustiques de l'église. Une magnifique soirée qui, on l'espère, en appellera d'autres.

## → Le chapiteau du Cirque de la Colline à Pluvigner

Après la création avec succès de sa nouvelle école à Pluvigner, le Cirque de la Colline présentera en mai 2014 son nouveau spectacle "Toute la poésie du cirque".

Sur le thème de la poésie et de l'enfance et sous un nouveau chapiteau spécialement aménagé pour ce spectacle, vous vous trouverez enclins aux confidences sur les débuts du Cirque de la Colline à la butte Montmartre jusqu'à aujourd'hui.

Avec les écoles de cirque d'Auray et de Pluvigner et avec la troupe du Cirque de la Colline de Vannes et même de la région parisienne.

Avec musiciens, chevaux, oies, poules, colombes ; Le cirque à ne manquer sous aucun prétexte !

Espace Saint Michel, du vendredi 16 au dimanche 18 mai 2014.



Location des places : Office de tourisme de Pluvigner (02 97 24 79 18)  
Renseignements : 06 11 48 66 88 : <http://cirquedelacolline.com>



## → Pluvigner Atelier Danse

Les cours ont repris le 15 septembre 2013 et les 200 (et quelques...) danseurs étaient au rendez-vous pour cette nouvelle saison.

**Pluvigner  
Atelier  
Danse**

L'association Pluvigner Atelier Danse a été créée en 2009. Cette année, le bureau a proposé l'affiliation des danseurs à la Fédération Française de Danse. Cette adhésion permet à

l'association de bénéficier d'une reconnaissance fédérale et d'une garantie de qualité par l'acquisition d'un label officiel "Structure de qualité FFD". La licence permettra également une couverture adaptée en termes d'assurance pour les adhérents. Enfin l'association pourra aussi profiter d'un soutien, de conseils, de formations, d'une réduction sur la facture de la SACEM.

Le spectacle 2014 se déroulera comme chaque année à la salle Athéna à Auray le samedi 31 mai en soirée et le dimanche 1<sup>er</sup> juin après-midi. Le thème de cette année est "La rue". Des surprises attendent les spectateurs comme chaque année et gageons que le franc succès des précédentes représentations leur permettra de faire salle comble.



*Ne ratez pas le spectacle de fin d'année de nos danseurs Pluvignois.*

## → Bout'chou et compagnie

L'association réunit les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de parents ou de grands-parents autour d'atelier d'éveil : activités musicales, artistiques, de motricité ou sorties (ferme pédagogique).

Deux rendez-vous par semaine :

→ le mardi matin à la salle associative de Bieuzy lanvaux de 9h45 à 11h15.

→ le vendredi matin à la salle MJ Le Borgne à Pluvigner de 9h45 à 11h15.

**Au programme :**

→ Dimanche 15 février 2014 : Spectacle et marionnettes féériques de la "Compagnie Crescendo" pour tous les enfants de 2 à 10 ans. Salle MJ Le Borgne à 11h et 16h.

*Réservation des places conseillée !*



*Atelier de Noël : mamans et enfants décorent des boules à mettre dans le sapin !*

Claudine Burban, présidente de l'association  
Tel : 02 97 56 06 55  
Claudine.le-sommer@wanadoo.fr

# Agenda

## FÉVRIER 2014

- 02 **25<sup>èmes</sup> Foulées pluvignaises** - au centre ville de Pluvigner
- 16 **Spectacle pour enfants** - Bout'chou et Cie - Salle Le Borgne (voir p19)
- 22 **Théâtre - Soirée "Scène ouverte"** - Ass. Larscène - Salle Le Borgne
- 23 **Bal** - Club des Bons Amis - Salle Le Borgne



## MARS 2014

- 02 **Fest Deiz** - Ass. Koad Ha Mor - Salle Le Borgne
- 09 **Bal** - Club des seniors du Tanin - Salle Le Borgne
- 13 **Spectacle** - Dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival Méliscènes (voir p17)
- 23 **Bourse aux vêtements** - Ass. Le coin des bonnes affaires - Parc de la Madeleine

## AVRIL 2014

- 04 **Soirée théâtre** - APEL de l'école Sainte Anne de Bieuzy - Salle Le Borgne
- 05 **Foire aux plantes** - Ass. Rollers Cop's - Parc de la Madeleine
- 05 **Spectacle** - Amicale laïque de l'école Joseph Rollo - Salle Le Borgne
- 12 **Loto** - APEL de l'école Sainte Anne de Bieuzy - Salle Le Borgne
- 12 **Spectacle de l'école de musique** - Classes d'éveil et Batucada - Salle du Petit Bois - Camors
- 13 **Braderie du secours catholique** - Parc de la Madeleine
- 19 **Bal** - Ass. Breiz Country Danse - Salle Le Borgne
- 20 **Troc vêtements** - Ass. Les mille pattes - Parc de la Madeleine
- 21 **Loto** - Club de l'AS Pluvigner - Salle Le Borgne
- 26 **Carnaval** - Comité du Carnaval de Pluvigner - dans les rues du centre ville
- 26-27 **Exposition Lego** - Ogec de l'école Sainte-Anne de Bieuzy - Salle Le Borgne



## MAI 2014



- 10 **Loto** - Club de Basket - Salle Le Borgne
- 11 **Troc et puces** - Ass. Bieuzy Lanvaux Découvertes et Loisirs - Bieuzy
- 16 **Concert de l'école de musique** - Thème : Les Beatles - Salle Le Borgne
- 17 **Concert-échange de l'école de musique** - Salle Le Borgne (voir p 18)
- 16-18 **Spectacles de cirque** - Cirque de la Colline - Espace St Michel (voir p 18)
- 18 **Troc et puces** - Amicale laïque de l'école Joseph Rollo - Locaux de l'école

## Calendrier des expositions



- jusqu'au 26 février 2014 : Brigitte Formeaux, aquarelles.
- du 28 février au 2 avril : Christiane Moreau, huiles, pastels, aquarelles.
- du 4 avril au 6 mai : exposition de photos "Les galettes du monde".
- du 9 mai au 11 juin : exposition "Dire-Lire" de l'école Joseph Rollo.

Expositions présentées dans le Hall de la mairie de Pluvigner aux heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 12h00.

### "Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Guigner Le Hénanff, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : Yannick Imprim' - 13 rue St Mathurin - Pluvigner